



B.O.A.P



Bulletin de l'Amicale du 1^{er} RTP.

Affiliée à la FNAM, à la FNT et à la FNAP
Partenaire de l'UNP

N°61

JUILLET 2019

" Par le ciel, Partout, Pour tous "

LE MOT DU PRESIDENT

Chers amicalistes,

Le 1^{er} semestre aura été pour notre régiment d'une rare densité avec les cérémonies habituelles, fête du train, présentation à l'étendard, passations de commandement, auxquelles bien sûr nous avons été chaque fois associés.

Mais en plus de celles-ci, il y a eu les vœux du Président aux armées, déjà évoqués dans le dernier BOAP, des inspections diverses, la célébration du 20^{ème} anniversaire de la restructuration de la BOMAP et de sa nouvelle appellation 1^{er} RTP, et pour finir le défilé lors du 14 juillet à Paris.

Le régiment pour la deuxième fois était ainsi mis à l'honneur sur les Champs Elysées.

Tout cela en parallèle des activités opérationnelles habituelles et des 80 « paras » projetés en permanence.

Quelle fierté pour nous, les amicalistes, d'avoir pu accompagner notre régiment dans ses différentes étapes et quelle fierté de voir combien il est reconnu comme unité unique au sein des armées, mais également comme indispensable à la projection des forces en opérations.

Né dans la difficulté, le chef de corps m'avait demandé de témoigner à ce sujet, ce magnifique régiment est arrivé « à maturité » avec une histoire et des traditions qui, certes moins anciennes que celles d'autres régiments prestigieux de la 11^{ème} BP, n'ont néanmoins rien à leur envier.

Nous le devons aux chefs de corps qui se sont succédé à sa tête et aussi à la qualité de tous, officiers, sous-officiers, parachutistes et personnels civils qui ont démontré leur savoir-faire et conforté l'expertise du 1^{er} RTP dans le domaine de la 3^{ème} dimension.

La roue tourne, chacun apporte sa pierre à l'édifice puis quitte le régiment, l'ayant marqué de son empreinte plus ou moins forte, mais la relève est assurée.

C'est ainsi que, l'adjudant-chef Philippe Lamouroux, véritable figure du régiment, a fait ses adieux aux armes le 28 juin, mais son fils est déjà présent au régiment et marche sur ses traces.

La capacité opérationnelle est la marque des meilleurs régiments, cela passe par le maintien des qualifications du personnel. Le régiment, malgré le peu de moyens aériens en comparaison avec ceux dont nous avons pu bénéficier, réussit cette gageure. C'est une preuve supplémentaire de son professionnalisme.

Nous aurons l'occasion le 26 septembre prochain, lors de notre St Michel, d'exprimer une nouvelle fois notre fierté et notre reconnaissance à nos jeunes.

Je compte sur vous, nombreux, pour partager avec eux ce moment d'émotion et de convivialité.

Bien amicalement

Le général (2S) René PETER

LE MOT DU CHEF DE CORPS

Quel premier semestre 2019 !!! Après les vœux aux armées du président la république en janvier et l'inspection de l'armée de Terre en avril, le régiment s'est illustré de belle manière le 28 juin pour célébrer les 20 ans du régiment et le 14 juillet en défilant sur les Champs Elysées.



La célébration de nos 20 ans aura été l'occasion de présenter aux industriels, aux anciens et aux différentes autorités les nouvelles infrastructures, les différents métiers

20 ANS DU 1^{er} RTP

du régiment et une prospective sur ce que pourrait être la livraison par air de demain. L'organisation de ce stand, en collaboration avec les industriels (ARQUUS, SAFRAN, IRVIN GQ et THALES), aura été l'occasion d'échanges particulièrement intéressants avec nos LPA. Le régiment se lance le défi d'organiser tous les deux ans un forum d'échanges avec les industriels, la DGA, la STAT et les forces pour réfléchir librement aux évolutions possibles de la mise à terre. Cette journée aura aussi été l'occasion de retrouver de très nombreux anciens qui viennent plus rarement au régiment. J'espère que cela leur aura donné l'envie de rejoindre l'amicale. Enfin, je voudrais remercier le général PETER pour sa présentation sur le dessous des cartes de la création du 1^{er} RTP et sur les combats qu'il a dû mener.

Que dire de ce défilé sur les Champs Elysées ? Le régiment avait eu l'honneur de défiler en 2004 pour la dernière fois à Paris. Pour célébrer les 20 ans, j'ai donc demandé à ce que le régiment puisse défiler en cette année anniversaire afin de donner encore un peu plus de relief à cette célébration. Quand le régiment a été désigné et après la première satisfaction, nous avons mesuré le travail à venir. Encore une fois le personnel du régiment a été au rendez-vous : le BML pour les différentes demandes de moyens et la préparation des véhicules, les escadrons pour les différents renforts et bien évidemment pour les répétitions sur la piste de Franczal. Une fois déployés sur le site de Brétigny sur Orge, le détachement technique de soutien, l'équipe du major de camp, l'équipe communication, l'officier de marque et les défilants se sont pleinement impliqués pour que le défilé soit un franc succès. Je les remercie pour leur investissement. Quel beau moment de fierté collective.

Le 28 juin, le 14 juillet, c'est dans ces moments que l'esprit du régiment ressort. Chacun, à sa place, a à cœur de donner le meilleur de lui-même pour représenter le 1^{er} régiment du train parachutiste dans un réel esprit de cohésion et une intégration de plus en plus forte des familles.

Enfin, je vous souhaite à tous de bonnes permissions estivales bien méritées et vous donne rendez-vous le jeudi 26 septembre dans la soirée pour une prise d'arme de nuit à l'occasion de la Saint-Michel.

Le colonel Michaël SOULAT

Le vendredi 28 juin le 1^{er} régiment du train parachutiste célébrait le 20^e anniversaire de sa création.

Cette journée débute par l'accueil des nombreux invités et amis du régiment autour d'un café au bar « le transit ». Les invités officiels civils et militaires du régiment, les familles des jeunes EVAT terminant leur formation générale initiale, les familles des militaires du régiment et les amicalistes venus eux aussi en nombre forment une assistance riche et variée.

Malgré la canicule présente depuis quelques jours sur la région, cette matinée, relativement fraîche, permet le déroulement des différentes activités au profit du public présent.

Cela commence par une présentation en salle de cinéma au cours de laquelle notre président le général (2S) René Peter, 1^{er} chef de corps du 1^{er} RTP, rappelle les difficultés qu'il a rencontrées pour concrétiser contre vents et marées le projet qu'il portait pour la transformation de la BOMAP au sein de la brigade parachutiste. Ensuite le chef d'escadron Loïc Le Bastard a présenté, à l'assemblée particulièrement attentive, les 20 années d'opérations du régiment sur tous les continents et dans toutes les interventions menées par l'armée française.

A l'issue, les participants répartis en plusieurs groupes ont pu visiter les installations du régiment, notamment les plus récentes, voir l'ensemble des matériels utilisés aujourd'hui, mais aussi ceux préfigurant l'avenir de la livraison par air.



Ensuite, devant la place d'armes, l'ensemble a assisté à la cérémonie militaire commémorant ce 20^e anniversaire. Au cours de cette prise d'armes, les jeunes engagés volontaires du régiment, entrés en service en février 2019, ont été présentés à l'étendard, moment solennel et toujours empreint d'émotion pour les jeunes mais aussi pour les anciens très nombreux. Présidée par le général

Serge Maignon, cette prise d'armes comportait une remise de décoration où furent distingués le lieutenant-colonel Pascal Bernard et le major Patrick Chalard décorés respectivement de la



médaille d'officier et de chevalier de l'ordre national du mérite. Ensuite le chef de corps a lu les allocutions de départ du lieutenant-colonel Xavier Macrez et de l'adjudant-chef Philippe Lamouroux.



Après la lecture de l'ordre du jour par le général Serge Maignon, les défilés, en chantant, du régiment suivi de celui des jeunes recrues, particulièrement réussis ont clôturé cette magnifique prise d'armes. Les participants ont assisté ensuite à un largage de petit colis et de parachutistes à ouverture commandée retardée à partir du Noratlas, qui, après le largage, gratifia le public d'un passage en « rase-mottes » très impressionnant. Très attendu, car la chaleur était au rendez-vous, le cocktail, offert par le régiment, a ravi l'ensemble des convives par sa fraîcheur et sa qualité et a permis aux jeunes et anciens d'évoquer les souvenirs de ces 20 années d'existence du 1^{er} régiment du train, parachutiste.

Le lieutenant-colonel® Pascal Bernard

LE COMBAT POUR LA CREATION DU 1^{ER} RTP

Le 1^{er} RTP est un magnifique régiment au sein duquel chacun est fier de servir. Ce régiment, héritier de la Base Opérationnelle Mobile Aéroportée (BOMAP) et des traditions des unités de la livraison par air (LPA) est une unité unique dans les Armées et l'essence même de la spécificité 3^{ème} dimension de la 11^{ème} brigade parachutiste. Ce qui est maintenant une évidence pour tous ne l'était pas à l'époque de sa création. J'ai eu l'honneur de commander ce régiment durant 3 années, de 1996 à 1999, dernier chef de corps de la BOMAP et premier du 1^{er} RTP.

Lors de ma prise de commandement, les premières informations concernant la restructuration de l'Armée de Terre paraissent et la possible dissolution du RLA en fait partie. On peut en déduire que la BOMAP restera la seule unité de livraison par air au sein de la 11^{ème} Division Parachutiste. Mais cela n'est pas aussi simple. Une certaine rivalité, pas toujours saine et franche, existe depuis longtemps entre RLA et BOMAP. Cette situation peut s'expliquer pour les raisons suivantes :



Le RLA est un régiment de logistique par voie aérienne, subordonné au COMLOG de Metz et dédié au ravitaillement de la 1^{ère} Armée. Son personnel

est, à l'exception des « mat paras » (spécialistes des matériels de parachutage et de largage), en totalité issu de l'arme du Train.



La BOMAP est une unité interarmes, où se retrouvent certes les spécialités de la livraison par air, mais aussi ceux de la mise à terre des personnels provenant des toutes les formations de la 11^{ème} DP au profit desquelles elle œuvre au quotidien. Ce n'est pas à proprement parler un régiment de logistique mais plutôt une unité

d'appui à la projection par la voie aérienne du personnel et du matériel de la 11^{ème} DP.

Au-delà de la différence des missions, un autre point très sensible peut expliquer cette rivalité : les détachements Outre-mer. Jusqu'en 1981, tous les détachements de spécialistes « transit aérien » au

sens large étaient fournis par la BOMAP. En effet, la 11^{ème} DP étant projetée, il était logique que ce soit son régiment d'appui qui intervienne. Ce n'est qu'en 1981, suite à la demande du colonel Boisel au CEMAT, qu'une certaine alternance allait s'installer. Celle-ci, en fonction de la bonne ou moins bonne entente des deux chefs de corps, allait souvent être délicate dans sa mise en œuvre.

Si l'on ajoute qu'il n'y avait que très peu de mutations de personnel entre les deux unités (l'affectation privilégiée dans laquelle ils pouvaient se retrouver était l'Ecole des troupes aéroportées) et que seule une partie du RLA bénéficiait de l'indemnité pour services aériens (ISA 1 ou solde à l'air), on comprend mieux cette relation difficile entre ces deux régiments frères.

Ces différences ne sont pas anodines et expliquent aussi pourquoi certains tringlots, et non des moindres, ont envisagé à cette époque de recréer un RLA à Toulouse car cela correspondait à la logique de la mission de notre arme. Ce régiment aurait abandonné la mission de mise à terre des personnels de la 11^{ème} DP et le pliage de parachutes, se recentrant sur les seules missions de ravitaillement par air. Cela signifiait aussi que seuls les tringlots armeraient le régiment et que, fort de sa mission purement logistique, ce dernier devrait rejoindre le commandement de la force logistique terrestre (CFLT) en cours de création et par conséquent quitter la 11^{ème} DP.

Ayant eu connaissance de certaines de ces orientations avant ma prise de commandement, j'avais sollicité un entretien avec le général inspecteur du Train pour exposer mon point de vue diamétralement opposé à celles-ci. Ce dernier m'avait alors répondu textuellement : « Tu connais mieux le problème que moi, tu es un homme de conviction, fais pour le mieux ». Je n'ai donc reçu aucune directive de sa part et je ne le remercierai jamais assez pour m'avoir fait confiance en m'accordant cette liberté de manœuvre. Il a toujours été fidèle à cette position même lors des affrontements sévères que j'ai pu avoir avec son chef d'état-major qui, lui, était favorable à l'orientation envisagée.

C'est donc sereinement et sans pression de mon inspecteur que j'ai pu œuvrer pour ce que je croyais être bon pour le futur régiment et son avenir c'est à dire maintenir la totalité des missions remplies par la BOMAP, préserver sa spécificité interarmes et bien évidemment conserver sa subordination à la 11^{ème} DP ou BP.

Dès le mois de septembre 1996, suite à ma réaction, l'inspection créait un groupe de travail pour définir

les missions, la structure de ce régiment et sa subordination. La fin de cette année et le 1^{er} semestre 1997 étaient consacrés, lors de nombreuses réunions, à ces études qui se déroulaient dans un climat manquant pour le moins de sérénité.

La dissolution du RLA en 1997, fut rapidement actée, mais d'autres problèmes subsistèrent au-delà des deux primordiaux, les missions et la subordination : l'emblème, l'appellation et l'attribution des soldes à l'air. Ces points furent débattus dès le mois de novembre au cours d'une réunion à l'EMAT. Le chef du BOE (bureau organisation effectifs de l'EMAT) me demanda de réfléchir à la répartition envisagée des ISA1 dans le futur régiment afin de lui donner une réponse à l'issue. Sa contrainte était 50% de postes TAP, comme pour le RLA. Pour moi, il était hors de question d'accepter cette situation et j'allai lui exposer mon désaccord dans son bureau. Il refusa mon argumentaire, prenant exemple de ce qui se faisait à Metz. Ce dialogue de sourds n'ayant pas d'issue, je l'interrompis assez brutalement après des échanges longs et infructueux. J'affirmai que ce qu'il me demandait « était impossible en raison du taux d'emploi du régiment qui nécessitait de jouer sur la totalité de l'effectif pour remplir les missions à venir ». Finalement, ma solution allait être retenue, mais je m'étais fait un ennemi qui devint par la suite général commandant de région puis inspecteur général des Armées et n'oublia pas ces échanges musclés. Ce fut aussi le premier d'une longue liste d'officiers généraux qui suivirent ma carrière avec une attention toute particulière !

Dans le même temps, l'idée que ce régiment devrait conserver les missions dévolues à la BOMAP faisait son chemin. Au début de l'année 1997, il était décidé que la mise à terre des personnels de la 11^{ème} DP, le pliage des parachutes et la maintenance des matériels TAP resteraient de sa responsabilité. La BOMAP serait restructurée pour augmenter ses capacités. On avançait. Les missions, l'ISA1, le recrutement interarmes, tout cela était préservé comme je l'avais espéré et défendu. Il fallut alors, dans une première phase et dans l'urgence, élaborer le DUO (document unique d'organisation) du futur régiment. Le chef d'escadron Sauveur Lamilza, mon DRH, s'en chargea avec son équipe. Dans des délais très contraints, le travail fut remis à l'inspection et aujourd'hui encore, malgré quelques évolutions, les principes de base n'ont jamais été remis en question.



Le choix de l'emblème était aussi un facteur important pour les racines de ce régiment. Autant je m'étais opposé à ce que ce régiment prenne l'appellation de RLA, autant j'avais toujours été favorable à servir sous son étendard. En effet, depuis 1985, la BOMAP avait la garde de celui du 512^{ème} Régiment du Train et il était important pour moi d'ancrer les traditions de la LPA en lui donnant cet emblème représentatif. J'avais convaincu le général COMDIV et l'inspecteur du Train et tout était réglé.

Une « maladresse » du général COMLOG allait tout remettre en question. Les chefs de corps de la 11^{ème} DP reçurent une invitation à la cérémonie de remise de l'étendard du RLA à la BOMAP, à Metz. Le général COMDIV n'était pas invité et, en apprenant cette nouvelle, entra dans une belle fureur. Le CEMAT, alerté, décida de reporter de plusieurs semaines cette cérémonie et finalement à mon grand regret, cet étendard fut reversé au SHAT (Service historique de l'Armée de Terre). Ainsi prit fin le 1^{er} épisode concernant l'emblème du régiment. Mais l'histoire, elle, continua.

En ce mois de mai 1997, l'urgence consistait à mettre en œuvre le DUO approuvé par l'EMAT et surtout à accueillir la centaine de personnes, officiers, sous-officiers, militaires du rang et leurs familles venant de Metz et qui rejoindraient la BOMAP le 1^{er} juillet.

Leur intégration, « l'amalgame » comme je l'ai nommée à l'époque, se déroula remarquablement bien. Ce personnel aux multiples compétences, techniques bien sûr, mais aussi administratives, aux qualités militaires et humaines indéniables, allait se fondre dans le régiment restructuré. Affectés dans les différentes unités existantes ou nouvellement créées (escadron de commandement et de logistique (ECL), escadron de base et d'instruction (EBI) et 2^{ème} escadron de livraison par air), loin des querelles fratricides, ces « soldats » assumèrent avec fierté leur appartenance à la BOMAP.

Pour conforter encore cette intégration, je confiai en juillet le commandement du 1^{er} ELA au capitaine Fauche, ancien de la BOMAP, et celui du 2^{ème} ELA au capitaine Le Hasif, ancien du RLA, les deux unités étant composées par du personnel venant de Metz et de Toulouse.

Enfin, pour cimenter cette fondation déjà solide et pérenniser les traditions de la LPA, je décidai d'attribuer la garde des traditions de la BOMAP au 1^{er} ELA et celles du RLA au 2^{ème} ELA de façon à ce qu'elles vivent et grandissent concrètement au sein de leurs salles d'honneur respectives en excluant de facto toute référence à quelque filiation que ce fût.

En septembre 1997, lors d'une réunion à Tours regroupant les chefs de corps et les chefs de bureau opérations-instruction de l'Arme, le général inspecteur annonça, à ma stupéfaction, que le futur régiment s'appellerait 14^{ème} RTP avec pour emblème le drapeau du 14^{ème} RPCS. Cette décision était due au souhait des anciens de préserver le « 14 », chiffre du régiment toulousain.

Pour moi, ce choix était inconcevable : l'unique régiment parachutiste de l'Arme ne pouvait se voir doter d'un drapeau, quel que soit le passé glorieux du 14^{ème} RI, mais avec lequel notre régiment n'avait ni missions ni traditions communes.

Furieux, je refusai cette décision et décidai, pour ancrer encore un peu plus les traditions LPA du régiment, de changer les attributs de tenue. Jusque-là le personnel de la BOMAP portait, comme le 14 et les RCP, ceux des chasseurs parachutistes. J'imposai alors le port des insignes bleu roi de la LPA et les galons argent.

La question de l'appellation et de l'emblème restait par conséquent toujours en suspens, au même titre que la subordination. Ce dernier point, essentiel pour moi, fut réglé, momentanément, à la fin de l'année 1997 : l'OPO (ordre particulier d'opérations) concernant la restructuration de l'Armée de Terre précisa officiellement le rattachement à la force logistique terrestre et la sortie de facto de la 11^{ème} Division Parachutiste.

Toujours opposé à cette décision, j'écrivis au général major général de l'Armée de Terre en charge de cette restructuration (le GMG fut nommé CEMAT en juillet 1998). En janvier 98 je lui exposai succinctement mes arguments et lui demandai de venir m'inspecter pour être en mesure d'appréhender la situation. Le GMG, alors que tous les chefs de bureaux et sous-chefs de l'EMAT prenaient fait et cause pour ce changement de subordination au nom de la logique d'arme au détriment de la logique opérationnelle, accepta non de m'inspecter mais de me recevoir.

En mars le général COMFLT, toujours dans la même logique que celle qui l'avait amené à négliger le COMDIV lors de la cérémonie prévue, puis annulée, pour remettre l'étendard du RLA à la BOMAP, vint, après quelques péripéties, en visite au régiment. Pour lui, il semblait logique d'inspecter cette unité qui allait prochainement passer sous son commandement, et démontrait bien que ce problème était réglé à ses yeux !

Après avoir accepté les conditions du COMDIV, il assista à diverses présentations statiques et dynamiques qui l'enchantèrent et confortèrent son intérêt pour le régiment. Cependant cette visite ne me rassurait pas et le COMDIV partageait mon inquiétude. Je lui rendis compte alors de mon courrier au Major Général et de sa proposition de me recevoir. Surpris de ma démarche, il me donna pourtant son accord, et je me rendis à l'EMAT.

En deux heures d'entretien j'exposai précisément les trop nombreuses missions du futur régiment. Pour moi, elles dépassaient en nombre ses capacités. Les priorités d'emploi devaient être définies. Je proposais que ce soit la 11^{ème} BP, «client principal» avec plus de 40 % des missions, qui procède à cet arbitrage. Le CFLT ne bénéficiant que de trois à cinq pour cent des activités aériennes (ravitaillements par air essentiellement) ne pouvait en aucun cas tenir ce rôle.

Peinant à convaincre le GMG, j'assénai mon ultime argument : « on pouvait enlever à la future BP n'importe lequel de ses régiments, elle perdrait certes de sa capacité dans tel ou tel domaine, mais la retrouverait au sein de l'armée de terre. En revanche la BOMAP lui conférerait l'essence même de sa spécificité 3^{ème} dimension et donc lui était indispensable. Sans elle la brigade parachutiste deviendrait une « simple brigade d'infanterie ». Le GMG prit note de tout mon argumentaire, et je le quittai en étant conscient que je venais de jouer mon dernier va-tout.

Quinze jours plus tard, je reçus un appel du COMDIV me disant : « je viens de recevoir un

message de l'EMAT : Peter, vous avez gagné, le régiment restera au sein de la BP. Félicitations ! ». L'inspection du Train n'étant pas destinataire de cette décision de l'EMAT, je dus, après quelques jours de réflexions, annoncer ce changement radical à son chef d'état-major. Il n'en crut pas ses oreilles et me considéra désormais comme un traître à l'Arme. Certes mon objectif était atteint, mais rares furent à l'époque les généraux qui trouvèrent cette décision cohérente. Le GMG, en prenant cette décision, annulait purement et simplement ce qui était planifié et désavouait les sous-chefs et chefs du bureau de son EM qui avaient pris position pour la subordination au CFLT. Ils n'oublieront pas ce camouflet. Malgré cela, je ne remercierai jamais assez le major général d'avoir accepté de me recevoir et d'avoir entendu mes arguments.

Aujourd'hui, plus de polémique, tout le monde est d'accord et la question ne se pose même pas. Mais imaginez un instant que ce qui était prévu se soit réalisé ! Comment une opération comme SERVVAL aurait-elle pu être menée à bien, alors qu'elle a nécessité une liaison étroite et confidentielle entre le COM BP et le chef de corps du RTP ?

Deux années de combat, de tensions et de réunions interminables ont été nécessaires pour préserver les missions et la subordination du régiment. La troisième année de mon temps de commandement fut consacrée à la restructuration liée à la dissolution du 14^{ème} RPCS et à la prise en compte des charges de garnison inhérentes. Ce fut ma principale préoccupation, avec une nouvelle implication : l'accueil d'une centaine de personnes provenant du 14.



L'appellation du régiment et son emblème étaient toujours à l'étude. Je souhaitais bien sûr conserver « la BOMAP ». Hélas, un régiment de l'Armée de Terre ne pouvait porter un nom

commençant par « base ». Après plusieurs propositions faites à l'EMAT, celle de 1^{er} Régiment du Train Parachutiste fut retenue.

Il fallut alors en dessiner l'insigne. La symbolique de celui de la BOMAP fut préservée pour l'essentiel, en y ajoutant le pélican, symbole du ravitaillement (et du RLA), qui contenta tout le monde. Malgré de nouvelles tentatives, il fut

impossible de récupérer l'étendard du RLA et il fallut se résoudre à créer un nouvel emblème. Le combat mené pour que les décorations accrochées à l'emblème du RLA le soient sur celui du 1^{er} RTP fut ardu. Nous eûmes là aussi gain de cause, grâce à la pugnacité de tous et en partie à l'action du chef des services administratifs, le lieutenant-colonel Jean-Claude Pavio.

Simultanément, l'Armée de l'Air, via le commandement de la force aérienne de projection (CFAP), tentait de former son personnel à la livraison par air et aux transits pour, comme cela est le cas en Allemagne, récupérer ces missions. Le général patron du CFAP vint plusieurs fois en visite pour mieux appréhender comment parvenir à ses fins. Pour s'opposer à cette mesure il fallut développer un argumentaire solide afin d'en démontrer l'impossibilité (10 ans de formation nécessaire pour qualifier un chef largueur matériel) et surtout conserver le commandement de l'escadre aérienne de N'Djamena que le CFAP convoitait aussi. Pour nous ce poste était le passage obligé pour un lieutenant du régiment, son école d'application pour la LPA et le transit aérien. Le chef du bureau opérations instruction, le lieutenant-colonel Philippe Couvrant, se chargea de l'argumentaire.

Dans le même temps, les opérations extérieures se succédaient en Afrique mais aussi en Ex Yougoslavie avec des largages à très grandes hauteurs. La montée en puissance du régiment et sa « civilianisation » se poursuivaient, menées de main de maître par le chef d'escadron Salvator La milza, chef du BGRH. Cette 3^{ème} année de TC se terminait par deux prises d'armes : la création du 1^{er}RTP le 1^{er} juillet avec la remise de son étendard par le général inspecteur du Train et la passation de commandement le 3 juillet.

Le régiment fut une nouvelle fois restructuré avec la création de l'EAS.

Aujourd'hui pion essentiel de la BP, il a certes évolué et chaque chef de corps a su apporter sa pierre à l'édifice en fonction des circonstances, des challenges à gagner et de son tempérament.

Mais c'est une autre histoire qui commence.

Le général (2S) René PETER

LE 1^{er} RTP SUR LES CHAMPS ELYSEES

Nos paras ont porté haut les couleurs du 1^{er} régiment du train parachutiste sur les pavés des champs Elysées lors du défilé du 14 juillet. En effet, après une préparation logistique des plus minutieuses et deux semaines de répétitions intenses le 1^{er} RTP s'est distingué par sa rigueur et son professionnalisme au cours du défilé motorisé sur les champs Elysées.



En effet, la préparation logistique de cette mission n'était pas des plus simples, transport par voie ferrée des véhicules, et transport par voie routière des fardeaux conditionnés de Toulouse à Brétigny. Une tâche compliquée que les équipes du 1^{er} RTP ont su mener parfaitement, du chargement des véhicules à leur déchargement, à l'aller et au retour.

Les véhicules et les paras du 1^{er} RTP auront défilé



pas moins de 16 fois avant le jour J, que ce soit sur la piste de Franczal ou de Brétigny souvent sous un

soleil de plomb (entraînement difficile, guerre facile). Ainsi, nos paras, portés par un sentiment d'honneur et de fierté, ont magnifiquement bien défilé sur la plus belle avenue du monde.

Le lieutenant Sixtine Besson

PASSATION DE COMMANDEMENT DU 1^{er} ELA

En ce matin du 14 juin 2019, les parachutistes du 1er escadron de livraison par air se préparent pour leur dernière mise en place sur la place d'armes du



régiment aux ordres du capitaine Thomas Valais. L'émotion est forte et palpable lorsqu'il rend son fanion au chef de corps. Durant ces deux années intenses de commandement, il aura donné le maximum pour ses subordonnés et son régiment. Le rythme a été intense, entre déploiements de BOAP, missions Sentinelle, OPEX au Niger et bien d'autres activités. Ces années ont passé trop vite. Cette cérémonie a été, de plus, l'occasion de mettre à l'honneur le maréchal des logis-chef Turpin décoré de la médaille d'or de la défense nationale, ainsi que l'adjudant-chef Izak qui a reçu un témoignage de satisfaction pour un travail remarquable réalisé en opération extérieure.

Je le remercie pour les mots de bienvenue et les conditions dans lesquelles j'ai pris le commandement de cette belle unité, il me reste maintenant à m'inscrire dans ses traces.

Thomas, que Saint Michel te protège ainsi que ta famille et qu'il te guide à travers les défis futurs qui se présenteront à toi.

Le capitaine Romain Mollière

PASSATION DE COMMANDEMENT DU 3^e ELA

Le vendredi 7 juin 2019 s'est déroulée la passation de commandement du 3^e escadron de livraison par air. Après deux années de commandement, rythmées par les OPEX et les OPINT, le capitaine Vincent Bulckaen passe le relais au capitaine Aurélien Pfeil. Après la traditionnelle cérémonie

militaire au cours de laquelle le nouveau capitaine fut « intronisé » et reçut le fanion de l'unité,



l'ensemble des participants s'est retrouvé au « transit ». Les soldats du trois ont avec classe et humour dit au revoir à capitaine Bulckaen qui laisse un escadron soudé et efficace au capitaine Pfeil. Bonne chance au 3 et à son capitaine.

Le lieutenant-colonel® Pascal Bernard

PASSATION DE COMMANDEMENT DE L'EDI



Le 21 Juin 2019 s'est déroulée la passation de commandement de l'escadron de défense et d'intervention du 1er Régiment du Train Parachutiste. Après 4 années de commandement, le Capitaine Xavier Collin a fait ses adieux à l'escadron et le Capitaine Sylvain Stalmarski

lui succède. Il aura la tâche de poursuivre la montée en puissance opérationnelle de l'unité de réserve et de répondre, en personnels et compétences, aux besoins des escadrons d'active. Un travail de préparation, d'anticipation et de réaction rapide est à la base de toute projection. Le Capitaine Xavier Collin a su le faire de façon professionnelle et enthousiaste avec énormément d'humanité et d'abnégation, bon vent à lui, et que Saint-Michel veille sur nous tous, les réservistes du 1^{er} RTP.

Le capitaine Sylvain Stalmarski

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMICALE DU 1^{ER} RTP

Le conseil d'administration de l'amicale du 1^{er} RTP s'est tenu le vendredi 17 mai 2019 au 1^{er} régiment du train parachutiste.

Introduction par le Président de l'Amicale

Le président souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'ouverture du conseil d'administration.

(14 présents, 2 pouvoirs et 10 absents pour 26 membres élus à la dernière assemblée générale du 22 septembre 2018).

Rapport financier

Le trésorier présente le rapport financier à la date du 1 mai 2019

- L'Amicale présente un bon bilan financier avec néanmoins un niveau de dépense plus élevé qu'habituellement car, comme elle s'y était engagée, elle a financé le tirage du livre sur la BOMAP à hauteur de 50% du prix éditeur, cette dépense entre dans le domaine du devoir de mémoire pour lequel un montant était prévu.
- Elle a aussi financé des articles promotionnels (MUG) qui seront mis en vente au profit des amicalistes lors des diverses manifestations.
- Le président précise que les frais de fonctionnement sont parfaitement maîtrisés.
- Il précise aussi que l'Amicale, lors des activités, demande toujours une participation financière aux participants mais que celle-ci est systématiquement inférieure au coût final.
- La situation du recouvrement des cotisations s'améliore mais demande souvent des relances.

Rapport moral

Le président prend la parole pour exprimer sa satisfaction auprès du conseil.

- L'Amicale continue de très bien fonctionner malgré une baisse des activités due à une moindre participation des amicalistes.
- Il précise que l'Amicale du 1^{er} RTP est maintenant bien positionnée auprès de nombreuses associations du monde combattant.
- Il note que les interventions auprès des militaires d'active semble susciter plus d'attention et d'écoute, c'est une excellente chose.

Le président présente deux projets qui pourraient faire l'objet d'un don financier de l'Amicale.

- Construction d'une stèle ANOPEX à Toulouse. Le projet conduit par le LCL® Jean-Claude Pavio est bien avancé, l'inauguration pourrait avoir lieu en Novembre 2019. Plusieurs associations ont d'ores et déjà participé au

financement, l'Amicale se prononcera lors de la finalisation du dossier.

- Ascension du Mont-Blanc par la 14^oCCTP avec un blessé handicapé de l'armée de terre. Le projet, conduit par le commandant d'unité de la 14^oCCTP, consiste à emmener un handicapé de l'armée de terre sur le toit de l'Europe. L'Amicale est prête à faire un geste financier lors de la constitution du dossier final.

Activités

L'Amicale sera présente aux passations de commandement des unités.

Le 1^{er} RTP célébrera le Saint Michel le 26 septembre 2019.

Le traditionnel méchoui de l'Amicale aura lieu le dimanche 1^{er} Septembre au 1^{er} régiment du train.

L'Amicale organisera une sortie rando-resto le dimanche 1^{er} décembre 2019.

Le lieutenant-colonel® Pascal Bernard

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ENTRAIDE PARACHUTISTE 2019

L'assemblée générale de l'Entraide parachutiste s'est déroulée le jeudi 28 mars au 3^o RPIMA de Carcassonne.

Parmi les autorités militaires, de nombreux généraux en 2^o section étaient présents. Cette année, le président d'honneur était le général de corps d'armée (2s) Jean Salvan.

Dans son rapport moral, le président a mis en exergue les trois mots de la politique de l'Entraide : Solidarité (unique mission), Réactivité (intervention instantanée) et Confiance (entre l'EP et les



intervenants : chefs de corps, présidents des amicales, correspondants locaux).

Il a exposé les caractéristiques de l'année 2018 :

- une augmentation des contributions, en particulier provenant des unités d'active ;

- une baisse des dons qui finalement a été largement compensée par le concert organisé au profit des blessés ;
- une forte augmentation des secours liée en particulier aux inondations dans l'Aude qui ont touché les actifs et les anciens ;
- la baisse de la trésorerie et des déplacements.

Concernant la réserve d'intervention, il a mis l'accent sur la vigilance des membres du bureau qui suivent de près les évolutions des placements.

Il a fait remarquer que l'EP est de plus en plus confrontée à un tissu social difficile qui touche les jeunes quittant l'activité et les anciens souvent isolés.

Au cours de l'AG, plusieurs interventions ont eu lieu, concernant le suivi des blessés, les délais de traitement de la PMI, le droit à réparation et l'accompagnement des blessés psychiques et de leur famille.

L'AG a été clôturée par le GCA (2s) Jean Salvan dont l'intervention a été très remarquée et appréciée. Il a rappelé l'origine de l'EP et mis l'accent sur les valeurs essentielles des parachutistes : la solidarité et la confiance.

Le lieutenant-colonel® Jean-Claude Pavio

ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS PARACHUTISTES.

L'assemblée générale de la Fédération Nationale des Associations Parachutistes s'est tenue le mardi 27 mars 2019 au sein du 3°RPIMA de Carcassonne sous les présidences d'honneur conjointes des généraux de corps d'armée (2s) de Courreges et Le page.



Le président, le général CA (2s) Lechevallier, a présenté son rapport moral en rappelant que les objectifs fixés à l'AG 2018 d'activités étaient atteints.

Puis, il a détaillé les activités du cycle 2018/2019 en mettant l'accent sur l'information au profit des amicales adhérentes sur les grands sujets d'actualité et des prises de position soit dans le cadre du Comité National d'Entente ou du Cercle de Défense des anciens combattants d'Afrique du Nord et de la FNAP.

Il a ensuite listé les activités auxquelles la FNAP a participé ainsi que les actions et interventions auprès des élus voire du Président de la République. Il a développé les actions de solidarité : « Christophe Papillon rame sur l'atlantique », le soutien à l'ARFVA Drakkar (association des rescapés du Drakkar), à l'association SOLDIS (recherche des disparus pendant la guerre d'Algérie) et à l'association « France-Turquoise ». Il a toutefois précisé que les moyens financiers de la FNAP ne permettaient pas des soutiens financiers importants.

Plusieurs interventions ont eu lieu en fin de séance : Le président régional des « Gueules Cassées » a rappelé les conditions d'adhésion à cette association.

Le colonel Vigneron, conservateur du musée des paras, placé sous la tutelle du général commandant la 11°brigade parachutiste, « Père des parachutistes », a fait le point des avancées du musée.

Le lieutenant-colonel® Jean-Claude Pavio

CONGRES DE L'UNP

Le jeudi 30 mai, les amicalistes du 1^{er} RTP sont cinq à prendre la direction de Mandelieu ou se tient le



congrès de l'UNP. Après un voyage sans encombre et notre installation au camping, nous sommes rejoint par le général René Peter qui doit intervenir le lendemain à la tribune.

Le vendredi, accueil, retrouvailles, repas puis AG ou sont adoptés les nouveaux statuts. A signaler qu'un amicaliste du 1^{er} RTP, le colonel Camarda sera élu au conseil d'administration. Le samedi sera

consacré à la visite, du musée des troupes de marine, au mémorial de l'Indochine et à la stèle du général Bigeard.

Super séjour, belle ambiance générale et toujours la même convivialité au sein de notre petit groupe.



« Les amicalistes de l'UNP en plein travail ».

L'adjudant-chef Jean-Jacques Botteldoorn.

LA PETITE HISTOIRE DANS LA GRANDE

« Le boudin »

« Tiens, voilà du boudin, voilà du boudin, voilà du boudin. Pour les Alsaciens, les Suisses et les Lorrains,

Pour les Belges, y en a plus, pour les Belges, y en a plus, Ce sont des tireurs au cul. »

Petite explication de texte pour comprendre les paroles du refrain de la marche de la Légion étrangère. Tout d'abord, le boudin de la chanson désigne la toile de tente du paquetage que les légionnaires mettaient en bandoulière. Sa forme rappelait aux militaires alsaciens naturellement mélancoliques de leur région natale, le boudin de leur enfance, célèbre charcuterie dont je témoigne de l'origine strasbourgeoise.

Concernant les Alsaciens, Suisses et Lorrains, il s'agit ici d'une allusion à une décision ministérielle du 6 mars 1871, rappelée par une circulaire du 27 novembre 1873, qui avait suspendu d'une manière générale les engagements volontaires des étrangers et spécifié que les Alsaciens, les Lorrains et les Suisses pouvaient seuls obtenir des autorisations.

Et les Belges ? Selon la version reconnue, en 1870, lorsque la guerre franco-prussienne éclate, la France décide que la Légion étrangère doit y participer. Le roi des Belges, Léopold II, demande formellement que les légionnaires ressortissants de son pays ne participent pas à ce conflit en raison de la neutralité de la Belgique. Le gouvernement français accède à cette demande et les légionnaires en partance chantent à leurs malheureux camarades belges obligés de quitter les rangs ces paroles quelque peu désobligeantes.

LA VIE DE L'AMICALE

Nouveaux adhérents

Jérôme Barbazange – Nicolas Pourchasse – Daniel Tamagni – Julie Martins – Marvin Chambeau – Céline Tanquerel – Idriss Soilihi – Mathieu Castel – Nicolas Dekeyster – Alexandre Bouchy – Stéphane Izak – Anthony Ravet – Bernard Garnier – Philippe Vinot – Guillaume Haye – Omar Konté.

Décorations

Officier de l'ordre national du mérite.

- Lieutenant-colonel[®] Pascal Bernard.

Chevalier de l'ordre national du mérite.

- Major[®] Patrick Chalard.

Nominations

Au grade de colonel a/c du 1^{er} mai.

- Le lieutenant-colonel Michaël Soulat.

Au grade de capitaine à/c du 1^{er} Août.

- Le lieutenant Christophe Chevillard.
- Le lieutenant Malik Ouaked.
- Le lieutenant Stéphan Saillard.

Carnet noir

Madame Cubaynes Nicole le 10 mai 2019.

L'amicale présente ses sincères condoléances à la famille

Activités planifiées en 2019

- 1^{er} septembre : méchoui de l'amicale.
- 26 septembre : Saint-Michel 1^{er} RTP.
- 6 au 18 octobre : 1^{er} voyage Vietnam.
- 8 au 20 novembre : 2^e voyage Vietnam.
- 1^{er} décembre : Rando-resto.

Le mot du trésorier

Malgré le rappel effectué à l'automne, trop nombreux sont encore les amicalistes en retard d'une ou plusieurs années de cotisation.

S'il vous plaît, faites un effort pour régulariser votre situation pour le bon état de nos finances.

Conscients que cela s'explique essentiellement par oubli, il est rappelé que la meilleure solution est de fournir un RIB pour le prélèvement automatique.

Merci par avance.

Activités des amicalistes

Pour agréments notre BOAP, il est demandé aux membres de l'amicale de ne pas hésiter à nous envoyer des articles sur les activités qui pourraient présenter de l'intérêt, sans se préoccuper de la forme.

Merci par avance.

Adresses de l'amicale

N'hésitez pas à consulter notre site www.parachutiste-train.com où vous trouverez toutes les informations concernant l'amicale

L'adresse email de l'amicale est amicale.1rtp@neuf.fr.

Ainsi que l'adresse postale :

*Amicale du 1er RTP-quartier EDME
BP 45017 31032 TOULOUSE CEDEX*

Afin de maintenir les liens, n'oubliez pas de nous faire connaître vos changements d'adresse ou modifications de mail.

La place de la PUB

L'amicale recommande à tous ceux ayant besoin de consulter un avocat de s'adresser à Maître Nicolas BETTIN, amicaliste et fils d'amicaliste.

Téléphone : 06 75 73 43 51

Mail : avocatconseil@bettin.fr

La place des partenaires.

La France Mutualiste mutuelle de retraite, d'épargne et d'assurances



Le comité de rédaction

Pascal Bernard, J.Jacques Botteldoorn, J.Claude Combalbert, J.Jacques Letalleur, Yves Levu, J.Claude Pavo, Georges Pichetto, René Peter, Robert Travaillot.

ASSEMBLEE GENERALE et SAINT MICHEL 2019

Déroulement envisagé pour la Saint Michel du 26 septembre 2019.

Cette Saint-Michel sera célébrée en nocturne avec l'état-major de la 11^e brigade parachutiste au quartier Colonel EDME. Elle revêtira un aspect très solennel car au-delà de la présence du général commandant la brigade, une délégation de grands commandeurs de l'OTAN y assistera. Ces derniers auront une présentation du PNOAP de 18h à 20 h suivie d'une cérémonie militaire, à l'issue de laquelle sera servi un cocktail. Pour ce qui concerne les amicalistes nous vous proposons le programme suivant :

- 12h30 rassemblement au restaurant le Faubourg
- 15h30 assemblée générale de l'amicale sur place
- A partir de 18h, à priori, nous participerons aux activités prévues pour les autorités.

Fin août nous vous enverrons par mail, l'ordre du jour et les dernières précisions concernant le déroulement de la journée.

BULLETIN DE RESERVATION

(A retourner avant le 1er Septembre 2019)

Monsieur, Madame..... accompagné de..... personnes

Assistera

- | | | |
|----------------------------------------------------------|------------|------------|
| - Au repas Saint Michel au restaurant le Faubourg | OUI | NON |
| <i>25 € par personne</i> | | |
| - A l'assemblée générale | OUI | NON |
| - | | |
| - A la prise d'armes | OUI | NON |
| - Au cocktail dinatoire (gratuit) | OUI | NON |

Réservation par chèque bancaire à l'ordre de l'Amicale du 1^{er} RTP à retourner avec le bulletin avant le 1^{er} Septembre 2019 dernier délai à l'adresse suivante :
Amicale du 1^{er} RTP BP 45017 31032 Toulouse cedex

AMICALE du 1^{er} RTP-ASSEMBLEE GENERALE

(A retourner avant le 1er Septembre 2019)

POUVOIR

Je soussigné.....

Donne pouvoir par le présent document à

.....
(Indiquer un camarade qui sera présent à l'AG ou laisser en blanc à la disposition du Président)

à effet de me représenter à l'assemblée générale qui se tiendra le 26 septembre à 15h30 au restaurant le Faubourg et de prendre part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

A.....le.....

Signature précédée de la mention (*Bon pour pouvoir*)